

Sommaire

Edito d'Anne Hidalgo	p.3
La Maire et ses adjoints	p.4
Notre moyen : un service public efficace au plus près des citoyens	p.5
Notre méthode : un nouveau souffle démocratique	p.8
Notre priorité : des logements accessibles à tous	p.11
Une ville aux mobilités durables et à l'espace public sûr et propre	p.14
Une ville protectrice de l'environnement, où la nature retrouve sa place	p.17
Une ville où s'épanouit chacune et chacun	p.19
Une ville dynamique, innovante et attractive	p.22
Une ville bienveillante et solidaire	p.25
Une ville engagée	p.27
Les chiffres clés	p.30

Edito d'Anne Hidalgo



« Un an après avoir été élue par les Parisiens, je crois utile de ressaisir l'essentiel de ce qui a été accompli pour eux par la majorité municipale.

Tant d'initiatives ont été lancées dans tous les domaines de la vie de la cité, qu'il est difficile d'en tenir le compte exact. Le bon fonctionnement de la démocratie nécessite pourtant que le citoyen puisse être en mesure de confronter la méthode annoncée à la méthode utilisée, les valeurs invoquées aux valeurs incarnées, et les engagements contractés aux engagements tenus. Pour permettre à chacun d'en juger au terme de la première année de mandature, j'ai souhaité publier un document compilant nos réalisations.

De ces quelques pages il ressort d'abord que nous avons traité sans perdre un seul instant chacun des sujets auxquels les Parisiens s'étaient montrés attachés tout au long de la campagne. De la lutte contre la pollution à l'accès de tous au logement, de la refonte de notre politique sociale face à l'exclusion au renouveau urbain, du développement de l'économie circulaire à la bataille de l'éducation et de la culture, nous avons initié en un an tous les combats dont l'avenir de Paris dépend.

Ces combats sont portés par mon Exécutif, mais aussi par les Maires d'arrondissements et les présidents des groupes politiques de la majorité. Nous les livrons et comptons les remporter avec une méthode indispensable au renouveau de la démocratie : celle qui place la participation citoyenne et le dialogue au cœur de la décision politique.

C'est dans cet esprit qu'en quelques mois nous avons créé le premier budget participatif de grande ampleur au monde. C'est de cette manière également que dans chaque domaine nous avons réuni l'ensemble des acteurs de la société parisienne pour envisager avec eux un présent et un avenir qui ont également besoin d'eux. Qu'il s'agisse du soutien aux petites et moyennes entreprises ou de la candidature aux Jeux Olympiques, de la refonte de notre politique sociale ou de la préparation de la COP 21, nous n'avons rien décidé qui ne soit préalablement passé par l'épreuve du dialogue.

Il y a urgence dans notre pays à réinsuffler de la démocratie à l'endroit du "comment" des politiques publiques. C'est ce que nous avons fait, quitte à bouleverser certaines habitudes politiciennes et à privilégier systématiquement le temps du citoyen sur tout autre calendrier.

Tel était le Paris que nous avons osé et que nous tenons jour après jour sous le regard exigeant et vigilant des Parisiens. »

Crédits photos © Carole Bellaïche.

LA MAIRE & SES 21 ADJOINTS



ANNE HIDALGO **Maire de Paris**



BRUNO
JULLIARD
Premier Adjoint,
Culture, Patrimoine,
Métiers d'Art,
Entreprises culturelles,
Relations avec les
arrondissements, la Nuit



JULIEN BARGETON Finances, Sociétés d'Économie Mixte, Marchés publics, Concessions, Politique des achats



CÉLIA BLAUEL Environnement, Développement durable, Eau, Politique des canaux, "Plan climat énergie territorial"



HELENE BIDARD Égalité Femmes – Hommes, Lutte contre les discriminations, Droits de l'Homme



IAN BROSSAT Logement, Hébergement d'urgence



COLOMBE BROSSEL Sécurité, Prévention, Politique de la Ville, Intégration



ALEXANDRA CORDEBARD Affaires scolaires, Réussite Educative, Rythmes Educatifs



PĒNĒLOPE KOMITĒS Espaces verts, Nature, Biodiversité, Affaires funéraires



EMMANUEL GREGOIRE Ressources humaines, Services publics, Modernisation de l'administration



ANTOINETTE GUHL Economie Sociale et Solidaire, Innovation sociale, Economie circulaire



BERNARD JOMIER Santé, Handicap, Relations avec l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris



PATRICK KLUGMAN Relations internationales, Francophoniee



MARIE-CHRISTINE LEMARDELEY Université, Vie étudiante, Recherche



JEAN-FRANCOIS MARTINS Sport, Tourisme



JEAN-LOUIS MISSIKA Urbanisme, Architecture, Projets du Grand Paris, Développement Economique, Attractivité



CHRISTOPHE NAJDOVSKI Transports, Voirie, Déplacements, Espace public



MAO
PENINOU
Propreté,
Assainissement,
Organisation
et fonctionnement
du Conseil de Paris



OLIVIA POLSKI Commerce, Artisanat



PAULINE VERON Démocratie locale, Participation citoyenne, Vie Associative, Jeunesse et Emploi



DOMINIQUE VERSINI Solidarité, Familles, Petite Enfance, Protection de l'Enfance, Lutte contre les exclusions, Personnes àsées



CATHERINE VIEU-CHARIER Mémoire, Monde combattant, Correspondant défense

Notre moyen : un service public efficace, au plus près des citoyens

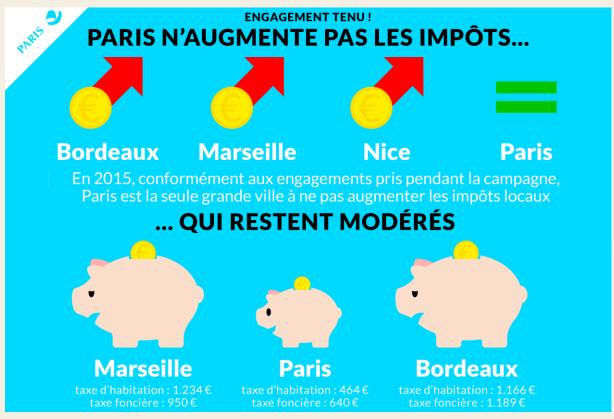
Dans un contexte économique pourtant difficile pour les collectivités locales, Anne Hidalgo a engagé un plan d'investissements sans précédent pour préparer l'avenir et une vaste modernisation de l'administration, qui allient exigence budgétaire et haut niveau de service public.

3 mesures majeures

- Adoption d'un programme d'investissement de 10 milliards d'euros sur la mandature
- Réduction de 27 à 20 du nombre de directions dans l'administration municipale
- Indépendance et transparence renforcées dans l'évaluation des politiques publiques

Depuis 2014, les collectivités locales françaises doivent faire face à des défis financiers majeurs et pour partie inédits : alors que la reprise économique reste fragile, les dépenses sociales obligatoires continuent de progresser, tandis que l'Etat réduit massivement ses dotations et renforce la péréquation. A Paris, cela s'est traduit par un besoin de financement de 400M€ entre le budget 2014 et le budget 2015.

Pour résoudre cette équation budgétaire et pour préparer l'avenir, Anne Hidalgo a engagé un plan ambitieux, qui allie modernisation de l'administration, augmentation des investissements et haut niveau de qualité du service public.



✓ Maintien d'une fiscalité modérée

Conformément aux engagements pris devant les Parisiens, Julien Bargeton, adjoint à la Maire en charge des finances, a présenté un budget 2015 sans augmentation des impôts locaux. Il en sera de même tout au long de la mandature. Alors que de nombreuses collectivités ont annoncé une hausse de leurs taux en 2015, Paris a reconduit à l'identique la taxe d'habitation et la taxe foncière. Elle reste ainsi la grande ville de France à la fiscalité la plus modérée : une famille avec deux enfants paie 464€ de taxe d'habitation et 640€ de taxe foncière à Paris, quand elle paye respectivement 1.234€ et 950€ à Marseille, ou encore 1.166€ et 1.189€ à Bordeaux.

✓ Modernisation de l'administration parisienne

Réfléchie de longue date et engagée dès le début du mandat par Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des ressources humaines, la modernisation de l'administration parisienne a permis la réduction de 27 à 20 du nombre de directions municipales. Celles-ci ont revisité toutes les procédures qui concernent les Parisiens, afin de les simplifier. Usagers et agents ont été partie prenante, en adressant plus de 7.000 contributions. Dans les services de la Ville, la transversalité a été renforcée, le nombre d'échelons hiérarchiques réduit et la mobilité professionnelle valorisée. De nouveaux outils numériques ont été développés, notamment dans les relations entre la Ville et ses prestataires, qui bénéficient aujourd'hui d'un « portail fournisseurs » unique en France : il dématérialise les procédures et accélère les délais de paiement. Cette modernisation a produit ses premiers effets en 2015, en permettant 130M€ d'économies tout en renforçant la qualité du service public.

✓ Renforcement de l'évaluation des politiques publiques

L'Inspection générale de la Ville de Paris, qui évalue et contrôle les politiques publiques, a vu son indépendance et sa transparence renforcées dès l'été 2014. Son programme de travail et ses missions sont désormais définies en lien avec les groupes politiques de la majorité et de l'opposition, et non plus sur seule instruction de la Maire. Ses règles déontologiques et ses pouvoirs d'investigation sont fixés sur délibération du Conseil de Paris, et non plus par une instruction interne, tandis que ses rapports d'audit, d'étude et d'évaluation sont tous rendus publics sur paris.fr dans les six mois qui suivent leur diffusion administrative. Ces mesures portent plus haut encore l'exigence de qualité du service public.

La Ville primée pour la qualité de ses services publics

L'Observatoire National de l'Innovation Publique a remis en novembre 2014 trois prix Territoria à la Ville de Paris, qui saluent la qualité de ses services publics et leur capacité à innover, dans des domaines aussi variés que le suivi phytosanitaire des arbres, l'accueil des usagers des services sociaux et la gestion marketing de ses marques.

✓ Accroissement des investissements d'avenir

Anne Hidalgo a tenu à ajouter à ces efforts de modernisation et d'évaluation, un programme d'investissement inédit pour préparer l'avenir. Doté de 10Md€ sur la mandature, bien au-delà des 8,5Md€ auxquels elle s'était engagée lors de la campagne des municipales, ce plan garantit aux jeunes générations de grandir dans une ville attractive et innovante. Il est fléché en priorité vers le logement, les transports, la transition écologique, la ville intelligente et les équipements de proximité, en particulier dans les quartiers populaires de Paris, mais aussi au bénéfice de tous les habitants du Grand Paris. Il crée un choc au service de l'économie, en faveur de la création d'activité, de croissance et d'emplois. C'est un signal fort adressé aux investisseurs.

PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA MANDATURE 2014 - 2020



Paris a la faveur des investisseurs

Paris bénéficie auprès des agences de notation de la note « AA ». C'est la plus haute note attribuée à une collectivité territoriale en France. La Ville a bénéficié en 2014 de conditions d'emprunt qui n'ont jamais été aussi attractives : son taux de financement moyen a été de 1,91%, contre 2,95 % en 2013.

Notre méthode : un nouveau souffle démocratique

Anne Hidalgo a mis en place une gouvernance partagée et ouverte. Entourée d'un exécutif resserré et rajeuni, elle a fondé son action sur le dialogue et la participation directe des Parisiens.

3 mesures majeures

- Adoption et mise en œuvre d'un code de déontologie des conseillers de Paris
- Création du budget participatif, doté de 500M€ sur la mandature
- Présidence et ordre du jour des conseils de quartiers confiés aux habitants

Avec plus de 150 déplacements dans les arrondissements, Anne Hidalgo a démontré pendant cette première année de mandat sa volonté d'être une Maire au contact direct des Parisiens. Elle a multiplié les temps d'échange et de dialogue, pour prendre en compte au quotidien les attentes des habitants. Budget participatif, renouveau des conseils de quartiers, appel à projet « Du vert près de chez moi »... A Paris, les citoyens ont la parole et les moyens d'être des acteurs à part entière de la politique municipale.

√ Garantie de l'exemplarité des élus

Chaque adjoint à la Maire a reçu une feuille de route qui détaille les actions qu'il a à mettre en œuvre pendant la mandature. Ces feuilles de routes sont publiques et consultables sur paris.fr. Un nouveau règlement intérieur du Conseil de Paris, élaboré par Mao Peninou, adjoint à la Maire en charge de l'organisation de cette instance, a renforcé les contre-pouvoirs et fluidifié le travail des élus. Paris est la première collectivité de France à limiter le temps de parole de son Exécutif et à permettre aux groupes politiques de déposer, tour à tour, des délibérations.

Les conseillers de Paris sont désormais soumis à un code de déontologie, contrôlé par une commission indépendante, qui encadre l'exercice de leur mandat : il empêche les conflits d'intérêts, renforce l'assiduité et la probité. Les élus doivent remplir une déclaration de patrimoine et une déclaration d'intérêts, sur le même principe que les ministres ou les parlementaires.

Le nombre de collaborateurs réduit

La Maire de Paris a réduit le nombre de ses collaborateurs de 40 à 32 et le nombre de collaborateurs d'adjoints de 130 à 99. Les Maires d'arrondissements et les groupes politiques ont également dû faire un effort sur leur masse salariale (-10%). Ces mesures représentent 30M€ d'économies sur la mandature.

✓ Les clés du budget données aux Parisiens

Anne Hidalgo a donné les clefs du budget aux Parisiens : avec le budget participatif, ils peuvent décider directement de l'affectation de 5% du budget d'investissement de la Ville, soit près de 500M€ sur la mandature. 42.000 habitants ont voté lors de la première édition, un chiffre de participation nettement supérieur aux expériences menées par les autres grandes métropoles, comme New-York ou Lisbonne.

La deuxième édition promet d'être elle aussi un succès : plus de 5.000 idées ont été proposées par les habitants. Elles seront examinées d'ici l'été par les services de la Ville – faisabilité technique, coût, délais de mise en œuvre – puis soumises au vote du 10 au 20 septembre prochain. Cette démarche, portée par Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la participation citoyenne, se veut ouverte et accessible à tous : elle n'est conditionnée ni à une tranche d'âge, ni à une nationalité.

✓ Renforcement des conseils de quartier

Créés en 2008, les conseils de quartier sont des instances essentielles de concertation et de participation locales. Pauline Véron leur a donné en 2014 un nouveau souffle : elle a proposé aux Maires d'arrondissements de confier leur présidence et leur ordre du jour directement aux habitants, et non plus aux élus. Des espaces de réunion dédiés voient progressivement le jour, au cœur des arrondissements, dans des lieux passants (places, etc). Leurs moyens d'information et de communication sont renforcés.





Une plateforme dédiée à l'engagement associatif

Paris a lancé en mars la plateforme numérique jemengage.paris, qui met en relation le secteur associatif et les citoyens, pour encourager à la participation. Les associations présentent et géolocalisent les actions pour lesquelles elles sollicitent des bénévoles. Les habitants qui veulent se rendre utiles effectuent une recherche par type de mission, selon leurs disponibilités et dans le quartier de leur choix.

✓ Place à l'e-participation

En complément de la diffusion en vidéo du Conseil de Paris sur paris.fr, l'Exécutif parisien a mis en place des infographies et un traitement éditorial en temps réel des débats et des principales délibérations votées par les élus.

Anne Hidalgo se veut une Maire digitale: sur les réseaux sociaux, elle rend compte quotidiennement de son action, dévoile les coulisses de l'Hôtel de Ville et donne rendez-vous aux Parisiens pour des temps de dialogue direct (hangout). Les habitants peuvent aussi l'interpeller sur la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée! » ou le dispositif de « e-petition » : dès 5.000 « e-signatures », le sujet est inscrit à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

Cliquez pour végétaliser!

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, a lancé l'appel à propositions « Du vert près de chez moi ». En utilisant l'application mobile « Dans ma rue », qui permet notamment de signaler un problème de voirie dans son quartier, les Parisiens ont géolocalisé 1.500 propositions de végétalisation de proximité. Après une étude par les services de la Ville et une consultation des Mairies d'arrondissements, 209 lieux ont été retenus et sont progressivement aménagés.

Notre priorité : des logements accessibles à tous

Anne Hidalgo ambitionne que chacune et chacun trouve sa place à Paris. Avec ses adjoints, elle agit pour que la capitale prenne en compte tous les besoins, de l'urbanisme au logement, en passant par la politique de la ville.

3 mesures majeures

- Près de 10.000 nouveaux logements en 2014, dont plus de 7.000 sociaux.
- Appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris », qui a réuni 815 candidatures
- Nouveau contrat de Ville en faveur des quartiers populaires, doté de 26M€ par an

✓ Accélération de la création de logement

lan Brossat, adjoint à la Maire en charge du logement, a accéléré la production dans ce domaine, afin de proposer une offre accessible à tous les Parisiens, et ce dans tous les quartiers de Paris. Près de 10.000 nouveaux logements ont vu le jour en 2014, dont plus de 7.000 sociaux, conformément aux engagements de mandature. En juin dernier, la Ville et plus de 200 professionnels ont signé le « Pacte logement pour tous », qui les engage à lever ensemble les freins à la construction. En décembre, la Maire a reçu le rapport « Priorité logement », issu de la concertation des acteurs concernés et doté de 24 propositions. Les grands opérateurs publics ont aussi répondu à l'appel lancé par la Ville, en mobilisant leur foncier : un protocole signé avec la RATP prévoit 2.000 logements d'ici 2024, un autre signé avec la SNCF permettra de créer 14.200.



✓ Refonte du système d'attribution du logement social

Paris a mis en place en octobre l'anonymisation des demandes de logement social et une grille de cotation qui classe ces demandes par ordre de priorité. 25 critères objectifs sont pris en compte, dans les domaines de la situation familiale, des conditions de logement actuel et du lien avec Paris. En toute transparence, chaque demandeur a connaissance de son nombre de points et donc de son niveau de priorité. La cotation est appliquée sur l'ensemble du contingent de la Mairie centrale et lan Brossat a lancé l'expérimentation sur le contingent de cinq mairies d'arrondissements volontaires. L'objectif est que toutes les mairies d'arrondissements utilisent ce dispositif d'ici fin 2015.

✓ Modernisation du Programme local de l'habitat

Le Conseil de Paris a adopté en février un Programme Local de l'Habitat (PLH) modernisé qui renforce l'offre de logements à destination des classes moyennes (1.000 à 1.500 nouveaux logements par an et incitation à la remise sur le marché locatif de logements vacants à loyers modérés pour les classes moyennes avec Multiloc'); développe l'offre de logements familiaux (3/4 des logements produits, contre 2/3 auparavant); intensifie la production, en particulier de logement social (toute opération de plus de 800m2 dans les zones déficitaires comportera 30% de social, contre 25% auparavant); accélère la transformation des bureaux obsolètes en logement (50% des surfaces dédiées au logement dans toutes les opérations d'aménagement); améliore l'isolation thermique des logements (4.500 rénovations thermiques de logements sociaux par an et lancement d'un plan de rénovation thermique de 1.000 copropriétés privées).

✓ Modification du Plan local d'urbanisme

Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire en charge de l'urbanisme, et Jacques Baudrier, conseiller délégué en charge de l'architecture, ont engagé la modification du Plan local d'urbanisme, autour de trois axes : créer 10.000 logements par an accessibles à tous et atteindre 30% de logements sociaux d'ici 2030, lutter contre le changement climatique et la pollution, ainsi que renforcer l'attractivité économique, l'accès à l'emploi et à la connaissance. Il compte exploiter toutes les possibilités de promotion d'une architecture de qualité qui soit l'expression de la création contemporaine, de prise en compte des perspectives qu'offre la ville intelligente et de simplification. Pendant quatre mois, il a mobilisé les Parisiens, lors d'une concertation large et innovante, dans les quartiers et sur internet, au travers de laquelle les aspirations locales ont pu pleinement s'exprimer. Le processus de modification se poursuivra jusqu'à l'automne.

√ 23 lieux de Paris réinventés

En novembre dernier, Jean-Louis Missika a aussi lancé l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris ». Jamais une grande métropole n'avait ainsi donné carte blanche aux créateurs pour qu'ils inventent la ville de demain. 815 équipes d'architectes, urbanistes, chercheurs et investisseurs ont manifesté leur intérêt pour aménager un ou plusieurs des 23 sites proposés, allant de la friche industrielle à l'hôtel particulier, pour une surface totale de plus de

150.000 m2. Elles déposeront leurs offres d'ici la mi-mai, une première sélection aura lieu pendant l'été. Un jury international désignera les meilleurs projets fin 2015.

✓ Priorité donnée aux quartiers populaires

Colombe Brossel, adjointe à la Maire en charge de la politique de la Ville, a mené à bien l'élaboration d'un nouveau Contrat de Ville, qui sera mis en œuvre de 2015 à 2020. Les huit arrondissements qui étaient concernés par la politique de la ville ont été maintenus dans la géographie prioritaire. Paris a aussi souhaité conserver une attention pleine et entière pour les quartiers qui ont connu des améliorations, mais dont la situation reste fragile.

Pour la première fois, les bailleurs sociaux, la CAF, la Région, l'Education Nationale, le Parquet et les acteurs d'accompagnement vers l'emploi se sont engagés contractuellement aux côté de la Ville et de l'Etat. Au total, 339.221 habitants bénéficieront des actions prévues par ce Contrat, financé par Paris à hauteur de 26M€ par an.



Une ville aux mobilités durables, à l'espace public sûr et propre

Anne Hidalgo ambitionne que chacune et chacun trouve sa place à Paris. Avec ses adjoints, elle agit pour que la capitale prenne en compte tous les besoins, de l'urbanisme au logement, en passant par la politique de la ville.

3 mesures majeures

- Plan de lutte contre la pollution, alliant incitations financières et restrictions de circulation
- 361M€ consacrés aux actions de prévention et de sécurité
- Accélération du déploiement de 30.000 corbeilles de rues, avec éteignoir à cigarettes

✓ Amélioration de la qualité de l'air

Chaque jour, plusieurs millions de Franciliens et de Parisiens sont exposés à des émissions de particules déclarées « cancérogènes certains » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Leur origine en lle-de-France est majoritairement attribuable au trafic routier. Face à cette urgence sanitaire, Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports, a élaboré un plan de lutte contre la pollution de l'air, qui allie des aides incitatives pour faire évoluer les usages des particuliers et des professionnels —en vigueur dans les prochains mois — et des restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants, qui seront progressivement mises en place à partir de l'été 2015. Paris a également mis en place un dispositif d'urgence systématique en cas de pic de pollution : il comprend des mesures immédiates de gratuité — stationnement résidentiel, Vélib', Autolib' — et, en cas de pic prolongé, la demande de la mise en place automatique de la circulation alternée, du contournement de l'Ile-de-France par les poids lourds de transit et de la gratuité des transports en commun.

Réussite du périph' à 70

En janvier 2014, la vitesse maximum sur le boulevard périphérique a été limitée à 70km/h. Un an plus tard, le bilan s'avère très positif, avec une baisse des accidents et de la pollution sonore, et une réduction drastique des bouchons.

✓ Soutien aux mobilités douces et durables

Après le succès de la piétonisation des berges de la rive gauche – 2,5 millions de visiteurs en 2014 – l'Exécutif a engagé en juin dernier les études pour une piétonisation d'une partie des berges de la rive droite et la constitution d'une continuité piétonne et cyclable entre le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes. Christophe Najdovski a aussi lancé les études du prolongement du tramway T3, pour achever à horizon 2020 la boucle de Paris. Il a associé les habitants et les Mairies d'arrondissements à l'élaboration d'un Plan vélo, présenté en avril au



Conseil de Paris, qui permettra de tripler le nombre de déplacements à vélo d'ici la fin de la mandature. Avec le lancement d'Utilib' – version utilitaire d'Autolib' –, le déploiement progressif de 180 points de de charge accélérée pour les véhicules électriques ou encore un appel à candidature pour attribuer 200 places de stationnement dédiées aux véhicules partagés, Paris a renforcé les alternatives aux véhicules individuels polluants.

Les Parisiens fans de Vélib'

Vélib' a franchi un nouveau record en 2014, en totalisant plus de 283.000 abonnés. Le 3 octobre, ce service innovant de vélos partagés, qui n'en finit pas de faire des émules dans de nombreuses villes de France et à l'étranger, a enregistré 169.849 trajets en une seule journée.

✓ Propreté renforcée dans tous les quartiers

Les Parisiens ont exprimé pendant les élections municipales une attente forte en matière de propreté de l'espace public. Mao Peninou, adjoint à la Maire en charge de la propreté, a répondu par des actes concrets et un renforcement des moyens. Le déploiement des 30.000 nouvelles corbeilles de rues a été accéléré et les moyens renforcés, avec l'acquisition de 60 souffleuses et de 5 balayeuses de trottoirs électriques supplémentaires. Un travail précis de diagnostic a été mené au plus près des quartiers, aboutissant à des plans de propreté d'arrondissement qui identifient tous les points noirs.

En février, il a lancé l'expérimentation de bennes de grand gabarit entièrement électriques, plus efficaces et moins bruyantes. L'innovation est au cœur de la politique de traitement des déchets,

par l'expérimentation de la transformation des biodéchets des restaurants, le déploiement des « EcoPoint mobiles » et l'inauguration du premier composteur de quartier.

✓ Plus de moyens pour la sécurité et la prévention

En 2015, Paris consacre 361M€ aux actions de sécurité et de prévention sur son territoire, dont près de 25M€ aux équipes de prévention, 7M€ au gardiennage et près de 5M€ au Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS). Ces moyens importants, combinés à l'action de la Préfecture de Police, produisent leurs effets : en février, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont baissé de 10%, tout comme les atteintes aux biens, une tendance déjà observée en janvier.

Colombe Brossel a développé une démarche cohérente et pragmatique, qui s'est traduire par un Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité (CPPS), adopté début mars par le Conseil de Paris. Doté de 31 fiches actions, dont 9 introduisent des thèmes nouveaux, il accentue les efforts pour prévenir la délinquance des jeunes, protéger les personnes vulnérables, lutter contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et renforcer l'aide aux victimes, et améliorer la tranquillité publique.

Lutte accrue contre la radicalisation

En juillet 2014, Paris a créé avec la Préfecture de police une « cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles ». 9 réunions se sont déjà tenues pour partager les bonnes pratiques et conseiller les parents confrontés à ce phénomène.



Une ville protectrice de l'environnement, où la nature retrouve sa place

Ville hôte de la Conférence mondiale pour le Climat (COP21), Paris a la responsabilité d'être exemplaire dans la protection de l'environnement. Depuis un an, l'Exécutif veille à penser toutes ses politiques de façon durable et à ce que la nature essaime partout dans la ville.

3 mesures majeures

- Plus d'un hectare de toitures, murs et façades végétalisés.
- Opération d'amélioration thermique de 55.000 logements privés.
- Adoption d'une stratégie « zéro déchet ».

✓ La nature essaime partout dans la ville

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature et de la protection de la biodiversité, a contribué à l'émergence d'un nouveau modèle urbain qui essaime la nature partout dans la ville. En un an, elle a conduit la végétalisation d'un hectare de toitures, de murs et de façades sur les bâtiments municipaux, la plantation de près de 4.000 arbres, ainsi que la création de 10 jardins partagés et de 7 vergers. Elle a également inauguré 4,5 ha de nouveaux espaces verts, répartis dans 8 jardins de différents quartiers de Paris. Enfin, l'appel à propositions « Du vert près de chez moi » a permis d'identifier 209 lieux qui feront l'objet d'une végétalisation de proximité.



Des potagers et des vergers dans les écoles

Les Parisiens ont plébiscité les projets de développement de la nature en ville, dans le cadre du premier budget participatif. Parmi eux, la création de potagers et de vergers dans toutes les écoles parisiennes. Une première journée de plantation d'arbres fruitiers s'est tenue en novembre dernier.

✓ Adoption d'une stratégie « zéro déchet »

« Rien ne se perd, tout se transforme » : Antoinette Guhl, adjointe à la Maire en charge de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire, a fait de ce dicton une réalité : le Conseil de Paris s'est engagé en juin dernier dans une stratégie « zéro déchet », qui se traduit notamment par une meilleure valorisation des bio-déchets et une lutte accrue contre le gaspillage alimentaire. En 2014, Paris a accueilli une nouvelle recyclerie, portant à huit leur nombre sur son territoire. Elles ont détourné 1.600 tonnes déchets, auxquels il faut ajouter 2.750 tonnes de textiles récupérés grâce aux conteneurs implantés dans les quartiers.

Rénovation thermique des bâtiments

Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement et du Plan climat énergie, a lancé dans le 19e arrondissement une opération d'amélioration thermique des bâtiments (OPATB), pour réduire la consommation énergétique des copropriétés. C'est le plus grand programme de ce type jamais lancé en France : 55.000 logements privés vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement « sur-mesure » et d'une importante aide financière. Elle a aussi initié la deuxième phase de la rénovation thermique des écoles : 200 établissements verront leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre baisser de 30% d'ici 2020.

Un puits de géothermie à Clichy-Batignolles

Eau de Paris a réalisé en octobre un puits de géothermie dans l'albien, situé au cœur de Clichy-Batignolles. Il permet de couvrir 83% des besoins en chaleur des bâtiments situés dans cet écoquartier.

✓ Protection de la ressource en eau

La remunicipalisation de la gestion de l'eau, intervenue en 2010, a permis à la Ville de maîtriser l'ensemble de la chaine, de la production à la distribution, et de baisser de 8% le prix de l'eau pour les Parisiens. Célia Blauel a fait adopter, en février dernier, un nouveau contrat d'objectifs avec la régie municipale Eau de Paris : il marque une ambition forte pour la protection de la ressource en eau, la prise en compte du développement durable dans les actions de la Régie, la création d'une tarification sociale de l'eau potable pour renforcer l'accès des plus démunis, et le développement du service de l'eau non potable.

Une ville où s'épanouit chacune et chacun

L'Exécutif parisien a développé depuis un an l'accès à l'éducation, à la culture, aux sports et aux loisirs, pour favoriser l'épanouissement de chacune et chacun et renforcer le vivre-ensemble.

3 mesures majeures

- Inaugurations de la Philharmonie
- Recrutement de 940 animateurs supplémentaires pour encadrer les rythmes éducatifs
- Ouverture des équipements sportifs le soir, en partenariat avec les associations

✓ Soutien aux établissements scolaires

Paris a multiplié les investissements dans les établissements scolaires, en menant l'été dernier plus de 1.000 chantiers, pour un budget de 137M€. Alexandra Cordebard, adjointe aux affaires scolaires, a inauguré trois nouvelles écoles maternelles et un collège, et la requalification de trois écoles élémentaires et deux collèges. Elle a aussi obtenu de l'Education nationale le classement en éducation prioritaire de 214 écoles et 29 collèges, ainsi que des moyens renforcés pour 29 autres établissements dans les quartiers populaires. De son côté, la Ville a renforcé l'encadrement des enfants avec des personnels spécialement formés, en poursuivant le recrutement de 400 ASEM qui augmentent les effectifs en maternelle.

√ Renforcement des rythmes éducatifs

Les rythmes éducatifs dans les établissements scolaires ont été renforcés, dissipant toutes les inquiétudes qui avaient pu être soulevées lors de leur mise en place en 2013. Depuis la rentrée 2014, 80% des petits Parisiens scolarisés dans les écoles participent à ces activités gratuites. L'information des parents a été améliorée, et les procédures d'inscription simplifiées, grâce à un site internet dédié. Un saut qualitatif important a été fait dans le contenu des activités, qui font la part belle à l'innovation – codage informatique, expériences scientifiques – et à l'ouverture aux autres – échanges avec les écoliers de New-York, etc. L'encadrement a là aussi progressé, avec des personnels spécialement formés et 940 nouveaux postes qui s'ajoutent aux 1.500 animateurs supplémentaires déjà recrutés en 2013.

Des tarifs qui renforcent la justice sociale

L'Exécutif parisien a reconduit en 2015 le « bouclier social », qui prévoit le gel de tous les tarifs des services publics municipaux : une façon concrète de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Il a également renforcé la progressivité des grilles tarifaires de ses services facultatifs, en créant deux nouvelles tranches qui augmentent la contribution des ménages les plus aisés : ceux dont les revenus sont compris entre 10.000 et 15.000 € par mois, et ceux aux revenus supérieurs à 15.000 € par mois.

✓ Accès de tous à la culture

Bruno Julliard, adjoint à la Maire en charge de la culture, a repensé l'action culturelle de Paris, afin qu'elle bénéficie au plus grand nombre. Nuit Blanche s'est ouverte à de nouveaux quartiers et pratiques artistiques (street-art), avec pour la première fois des œuvres pérennes, permettant aux Parisiens d'en profiter tout au long de l'année. Dans les musées de la ville, la grille tarifaire a été repensée, accordant la gratuité aux jeunes et aux plus modestes. Ce choix, couplé à une politique d'exposition ambitieuse, aux travaux de modernisation engagés sur plusieurs sites (Cognacq Jay, Bourdelle ...) et à l'extension des horaires des Catacombes, a permis aux musées de la Ville d'enregistrer en 2014 une hausse de 11% de leur fréquentation. Avec Frédéric Hocquard, conseiller délégué à la Nuit, Bruno Julliard a installé le Conseil de la Nuit et engagé une vaste réflexion sur la vie nocturne, privilégiant le consensus entre riverains, professionnels et noctambules. La création musicale a aussi occupé une place de choix, avec l'inauguration de la Philharmonie, la création du Conseil parisien de la musique et l'ouverture d'un nouveau conservatoire municipal dans le 12e arrondissement.

✓ Promotion de la pratique sportive

Trois nouveaux équipements ont été inaugurés par Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports : le centre sportif et aquatique Beaujon (9e), le gymnase MacDonald (19e) et le centre sportif Paul Meurice (20e). Cette première année a aussi été marquée par le renouveau de deux équipements emblématiques : la piscine de la Butte aux Cailles (13e) et le centre sportif Ladoumègue (19e). Depuis l'automne, l'Exécutif expérimente l'ouverture des équipements sportifs jusqu'à minuit, sur la base de partenariats de confiance avec les associations. Cette extension des horaires représente un gain de 850h d'ouverture pour la saison 2014-2015. Le dispositif sera développé à la rentrée de septembre. Paris a aussi rendu possible l'accès aux murs d'escalade parisiens – jusqu'à présent réservé aux associations et aux scolaires – à la pratique individuelle. Cette pratique libre et autonome est conditionnée à un test d'aptitude.

Bientôt un plan « Nager à Paris »

L'Exécutif parisien a achevé début 2015 sa concertation pour l'élaboration du plan « Nager à Paris », qui prévoit la création de nouvelles piscines, la rénovation du patrimoine existant et la modernisation du service public aquatique. Il sera soumis d'ici l'été au vote du Conseil de Paris





✓ Parole donnée à la jeunesse

Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la jeunesse, a modernisé le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ). Cette instance de participation a été rendue plus représentative : augmentation du nombre de membres (100, contre 80), extension de la limite d'âge à 30 ans, sélection des membres à parité par tirage au sort, instauration d'un mandat unique de deux ans. Le CPJ est désormais consulté sur les grands projets examinés par le Conseil de Paris. Il a par exemple contribué à l'élaboration des mesures du plan de lutte contre la pollution. Chaque année, le CPJ présentera un vœu en Conseil de Paris sur le sujet de son choix.

Vers une réforme des équipements jeunesse

Une concertation est engagée depuis l'automne : elle aboutira cette année à une nouvelle cartographie des équipements dédiés à la jeunesse, au plus près des besoins et avec une lisibilité accrue de leur fonctionnement. Les jeunes participeront eux-mêmes à l'animation de ces structures.

✓ Meilleur accueil des étudiants

Paris est un pôle mondial d'enseignement supérieur, elle compte notamment 50.000 étudiants étrangers. Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire en charge de l'enseignement supérieur, a eu à cœur de développer les dispositifs d'accueil. La Ville a renforcé ses liens avec le CROUS et la Cité internationale universitaire, pour renforcer l'offre de restauration et d'hébergement. L'Hôtel de Ville a accueilli pour la première fois, en septembre, un grand forum de rentrée, et en octobre une « Nuit des étudiants du monde », deux événements qui ont réuni plusieurs milliers de participants et participé à faciliter leur installation et leur intégration dans la capitale.

Une ville dynamique, innovante et attractive

Depuis un an, Paris n'a eu de cesse de se distinguer dans les classements internationaux pour son attractivité. De nombreux projets ont été lancés pour soutenir tous les maillons de l'économie locale, du petit commerce à la startup.

3 mesures majeures

- Lancement de 2 incubateurs nouvelle génération : le Tremplin et le Welcome city lab
- Lancement des Etats généraux du Grand Paris de l'économie circulaire
- Création d'un site internet qui recense les locaux disponibles pour les commerçants

√ Aide aux commerçants et artisans

Paris compte une diversité commerciale unique en France, qui participe pleinement à son identité. Pour résister à la crise, ces 62.000 enseignes ont néanmoins besoin d'être soutenues et accompagnées. Olivia Polski, adjointe au commerce et à l'artisanat, a accentué l'action de Paris contre la mono-activité et la désertification commerciale. En 2014, 156 locaux de rez-de-chaussée appartenant à la Ville ont été attribués à des commerces et entreprises. Depuis novembre, un site internet recense les espaces disponibles et facilite la mise en relation entre les acteurs économiques et les bailleurs sociaux. Une attention particulière a été portée aux librairies, notamment dans le quartier latin, en lien avec Laurence Goldgrab, conseillère déléguée aux entreprises culturelles. Paris et la Semaest ont aussi lancé « CoSto », qui accompagne les commerçants et artisans dans le développement de solutions numériques : commande en ligne, référencement, géolocalisation, fidélisation, paiement sans contact, livraison, etc.



√ Modernisation des marchés alimentaires

En octobre 2014, Olivia Polski a proposé une série de mesures pour moderniser les 71 marchés découverts alimentaires. Cette démarche, adoptée par le Conseil de Paris, va permettre de créer trois marchés biologiques et un marché nocturne, de développer sur les marchés des cours gratuits de cuisine et de découverte des produits, d'y instaurer un « espace livraison » et d'y installer des food trucks. Les marchés vont renforcer leur action pour la protection de l'environnement, en supprimant les sacs plastiques à usage unique, en valorisant les déchets et en redistribuant les invendus aux personnes en difficulté.

✓ Développement de l'économie circulaire

Antoinette Guhl, adjointe à la Maire en charge de l'économie circulaire, a lancé début mars les Etats généraux du Grand Paris de l'économie circulaire. Cette réflexion collective, inédite à l'échelle de la Métropole, réunit 600 acteurs qui vont accélérer sur le territoire le passage d'une société du jetable à une société du durable. Elle aboutira à une feuille de route commune pour les collectivités partenaires, rendue publique mi-septembre et dont les premières mesures seront mises en pratique dès 2016. L'économie circulaire pourrait permettre de réduire de 14% les émissions de gaz à effet de serre et de créer près de 50.000 emplois non délocalisables en lle-de-France.

✓ Mobilisation en faveur des chercheurs d'emploi

En un an, Paris a accueilli quatre forums pour l'emploi, proposant plusieurs milliers d'offres à destination de tous les habitants. Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de ce secteur, a mobilisé tous les acteurs concernés pour accentuer la mobilisation en faveur des demandeurs : signature de 10 engagements pour l'emploi par Paris et ses partenaires, partenariat avec Pôle emploi pour l'accompagnement des plus précaires, recrutement de 100 jeunes supplémentaires en « emplois d'avenir » par la Ville de Paris, etc.

✓ Accompagnement des startups et de l'innovation

Paris compte plus de 100.000m² d'incubateurs qui accompagnent et soutiennent les startups dans leur développement. Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire en charge de l'attractivité, leur a accordé une place privilégiée dans les projets d'aménagements. Il a par exemple engagé la création du Tremplin, un incubateur dédié au sport qui verra le jour en 2016 au stade Jean Bouin, et accéléré le développement de l'Arc de l'Innovation, dans le nord-est parisien. La première pierre de la « Halle Freyssinet - 1.000 startups » a également été posée. En mars, 3,8M€ ont été votés pour soutenir l'amorçage et le lancement des startups. Cette politique volontariste a permis en 2014 à Paris de se classer « 1re métropole mondiale pour l'innovation et le capital intellectuel », « ville à l'économie la plus dynamique de la zone euro » ou encore « 3e ville au monde la plus attractive et la plus accueillante pour les investisseurs étrangers ».



L'ESPCI va s'agrandir

Le Conseil de Paris a adopté en février dernier le projet de restructuration et d'extension de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris. Porté par Marie-Christine Lemardeley, il va faire émerger un campus urbain de premier ordre, ouvert sur la ville, symbole de l'excellence scientifique de Paris. Les travaux (176M€) débuteront au second semestre 2017. Le bâtiment en cœur d'îlot sera livré au cours de l'année 2020, le reste fin 2022.

✓ Invention du tourisme de demain

Avec 50 millions de visiteurs et plus de 1.000 congrès d'affaire accueillis en 2014, Paris conserve sa place de première destination touristique mondiale. La capitale ne s'endort pas pour autant sur ses lauriers : l'Exécutif parisien s'est engagé dès le début de la mandature dans le renforcement des capacités d'hébergement et dans l'innovation. Il a lancé un plan hôtelier, qui prévoit de créer 12.000 chambres supplémentaires d'ici 2020, dont 9.000 sont déjà programmées. Anne Hidalgo et Jean-François Martins ont aussi inauguré le Welcome City Lab, premier incubateur au monde dédié au secteur touristique : il va contribuer à inventer le tourisme de demain.

La sécurité des touristes garantie

La Ville, la Préfecture de Police et le Parquet ont adopté en 2014 un nouveau plan dédié à la sécurité des touristes. Il complète la liste des lieux touristiques faisant l'objet d'une vigilance particulière, en y intégrant le boulevard Saint-Germain, le bas quartier latin et la place du Châtelet. Deux brigades spécialisées, composées chacune de 25 fonctionnaires, sont désormais dédiées aux Champs-Elysées et aux abords de la Gare du Nord. Le nombre de vols à la tire a baissé de 25% en 2014 dans les zones touristique. Le guide de sensibilisation « Paris en toute sécurité » a fait l'objet d'une traduction en chinois et en arabe.

Une ville bienveillante et solidaire

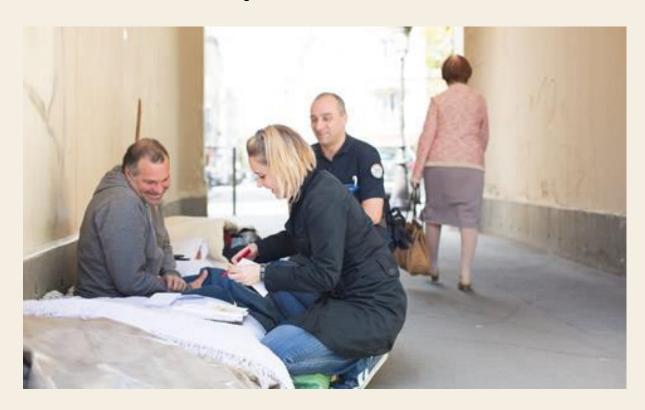
Face à la crise et à l'accroissement des situations de précarité, Paris se doit d'être une ville solidaire. L'Exécutif parisien a consacré en 2014 plus de 2,34Md€ à l'action sociale et renforcé les dispositifs de santé, d'accessibilité et de petite enfance.

3 mesures majeures

- Adoption du Pacte parisien contre la grande exclusion par la Ville et ses partenaires.
- Aide à l'installation des médecins en secteur 1 dans les zones déficitaires.
- Livraison de 500 nouvelles places en crèches (5.000 prévues d'ici 2020).

✓ Lutte contre l'exclusion

Anne Hidalgo a fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de sa mandature. Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge de la solidarité, a concerté pendant cinq mois les partenaires de la Ville et abouti en février à un « Pacte 2015-2020 », qui les engage à mener ensemble plus d'une centaine d'actions concrètes en faveur des plus fragiles. Elles se déclinent en cinq axes : une nouvelle manière d'agir, l'accès aux droits garanti à tous, la réduction du nombre de personnes à la rue, le renforcement des modalités d'intervention et l'insertion durable du plus grand nombre. Paris a consacré 2,3Md€ à l'aide sociale en 2014, un montant sans précédent. La Ville a pris en charge plus de 10.000 jeunes dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, dont 1.200 mineurs étrangers isolés.



Les Chibanis relogés

Expulsés sur décision de la Préfecture de police, en raison de l'insalubrité de l'hôtel dans lequel ils résidaient depuis des années, 30 Chibanis - des retraités algériens et marocains à très faibles revenus – ont été pris en charge par la Ville de Paris à l'initiative de lan Brossat, adjoint à la Maire en charge de l'hébergement d'urgence. Pour mettre fin à leur situation de précarité, Paris leur a proposé à chacun un logement durable et à loyer modéré.

√ Accès de tous à la santé

D'ici 2020, certains arrondissements risqueraient de perdre la moitié de leurs professionnels de santé en secteur 1. Pour éviter cette désertification médicale, qui impacterait considérablement les populations les plus vulnérables, Bernard Jomier, adjoint à la Maire en charge de la santé, a mis en place le dispositif « Paris Med' », qui lève les freins à l'installation de nouveaux médecins et de professionnels paramédicaux. Il prend la forme d'une subvention d'investissement, versée aux cabinets qui s'installent en zone déficitaire, pour financer leurs travaux d'aménagement. Les professionnels s'engagent en contrepartie, par la signature d'une charte, à s'implanter localement pour une durée minimum de 3 ans en secteur 1 et à mener des actions de santé publique sur le territoire parisien.

√ Renforcement de l'accessibilité

Paris compte près de 2.300 établissements recevant du public. Près de 400 ont déjà été rendus accessibles, conformément à la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Le Conseil de Paris a adopté début 2015 l'accélération de la mise en accessibilité des équipements et de l'espace public : 200 opérations seront réalisées chaque année jusqu'en 2024. Elles permettront d'assurer la continuité de la chaîne de déplacement, en traitant à la fois les installations et les établissements ouverts au public (bâtiments, espaces verts, etc) mais aussi l'espace public.

✓ Développement de l'offre de places en crèches

Paris est aujourd'hui le 1er département de France en matière d'accueil collectif de la petite enfance, avec plus de 34.000 places en crèches (+10.300 depuis 2001). Cette offre lui permet de satisfaire 45% des demandes, contre seulement 15% en moyenne à l'échelle nationale. Depuis le début de la mandature, Nawel Oumer, conseillère déléguée en charge de la petite enfance, a inauguré 8 nouvelles crèches financées par la collectivité : 4 sont gérées par des associations et 4 sont des établissements municipaux. Elles totalisent près de 500 berceaux. L'Exécutif parisien créera 5.000 places supplémentaires d'ici 2020.

Paris, ville modèle pour la petite enfance

Paris fait figure de modèle en France, mais aussi à l'internationale, pour ses accueils collectifs. Elle compte 100% de professionnels diplômés de la petite enfance, quand la loi n'en impose que 40%. C'est une garantie de qualité et de sécurité pour tous les parents et leurs enfants.

Une ville engagée

Paris est une ville de valeurs et de convictions. Au plan local comme à l'échelle internationale, Anne Hidalgo et ses adjoints ont pris de nombreuses initiatives pour défendre l'égalité, la liberté et le vivre-ensemble.

3 mesures majeures

- Citoyennetés d'honneur attribuées à Asia Bibi et à Charlie Hebdo.
- Sommet des Maires européens contre le dérèglement climatique.
- Adoption d'un plan parisien pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

✓ Actions pour l'égalité

Si, grâce à la politique mise en œuvre depuis 2001, les inégalités tendent à s'estomper, elles se manifestent encore dans de nombreux aspects de la vie courante des Parisiens. Hélène Bidard, adjointe à la Maire en charge de la lutte contre les discriminations, a rencontré en un an plus de 120 associations et soutenu leur action à hauteur de 1,4M€. Elle a construit et présenté début 2015 au Conseil de Paris un plan pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes, qui prévoit d'éduquer les jeunes générations, de mieux prendre en charge la santé des femmes, de lutter contre le phénomène prostitutionnel et contre les violences, mais aussi de reconquérir l'espace public et de promouvoir le sport féminin. Plusieurs mesures ont déjà été lancées, comme la formation des agents municipaux ou la sensibilisation des collégiens.

Paris, capitale du mariage pour tous

1.500 mariages de couples de même sexe ont été célébrés à Paris ces douze derniers mois, un chiffre sans équivalent en France. Ils représentent 13,5% des mariages célébrés dans la capitale.





√ Combat contre l'intégrisme

Début janvier, Paris a été touchée en son cœur par des attaques terroristes d'une violence inouïe. Coup sur coup, des fanatiques de la mort ont frappé les forces de police, les journalistes et les membres de la communauté juive, et à travers eux l'ensemble de la communauté nationale. Les citoyens ont répondu par l'unité, lors d'une grande marche citoyenne qui s'est tenue le 11 janvier et qui a célébré la liberté. Anne Hidalgo a porté un message de fermeté contre l'intégrisme – « Nous ne cèderons pas, nous resterons debout » – et pris des mesures pour favoriser le vivre ensemble, qui permettront de prévenir les phénomènes de radicalisation. Elle a accordé à Charlie Hebdo la citoyenneté d'Honneur de Paris, et s'est rendue à Copenhague et à Tunis lorsque ces villes ont à leur tour été visées par l'intégrisme.

Bientôt une carte du citoyen de Paris

Au lendemain des attentats et de la marche citoyenne, Anne Hidalgo a annoncé la création d'une carte du citoyen parisien, qui permettra à chaque citoyen de s'associer aux valeurs incarnées et défendues par Paris. Elle donnera également accès à de nombreux services du quotidien. Elle verra le jour dans les prochains mois.

✓ Mobilisation pour la mémoire

L'année 2014 a été marquée par de nombreuses commémorations, à commencer par le centenaire de la première guerre mondiale et le 70e anniversaire de la Libération de Paris. Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire en charge de la mémoire, a veillé à ce que ces temps soient l'occasion de renforcer le partage, la cohésion sociale et les liens intergénérationnels. Le parvis de l'Hôtel de Ville a notamment accueilli un grand spectacle de video-mapping, ainsi qu'un bal populaire. Fin janvier, les survivants de la Shoah ont été décorés de la médaille Grand Vermeil de la Ville.

√ Défense de la liberté

Si Paris a été victime du terrorisme, c'est aussi parce qu'elle est à travers le monde un symbole de liberté. Patrick Klugman, adjoint à la Maire en charge des relations internationales, et Hermano Sanches Ruivo, conseiller délégué à l'Europe, n'ont eu de cesse pendant un an de promouvoir cette liberté à travers le monde. Liberté pour Asia Bibi, victime au Pakistan de l'obscurantisme religieux et de l'extrémisme politique. Condamnée injustement à mort, elle a été faite citoyenne d'honneur de Paris. Liberté aussi pour les jeunes lycéennes nigérianes, enlevées par Boko Haram. Banderole sur la façade de l'Hôtel de Ville, exposition sur la place de la République : Paris a multiplié les initiatives en leur faveur. Cette lutte pour le respect des Droits de l'Homme a été au cœur de ses relations internationales.

✓ Protection de la planète

En décembre 2015, Paris accueillera la Conférence mondiale pour le climat (COP21), qui doit permettre d'aboutir à un accord ambitieux, dans la droite ligne du protocole de Kyoto. Depuis un an, l'Exécutif parisien s'est mobilisé de façon transversale pour le climat. Anne Hidalgo a réuni fin mars les Maires des métropoles européennes, qui ont convenu de grouper une partie de leur commande publique pour amener le secteur industriel à accélérer sa recherche et développement en faveur des technologies « vertes ». Elle a aussi défendu l'organisation d'un « Cities day » pendant la COP21. Paris, qui avait été en 2007 l'une des premières à adopter un plan climat, est aujourd'hui devenue le fer de lance de l'engagement des collectivités locales en faveur du climat.

✓ Développement de la diplomatie des villes-monde

Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), co-présidente de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Envoyée spéciale du réseau international des villes (C40) pour le Climat, Anne Hidalgo a travaillé pendant un an avec Patrick Klugman à l'émergence d'une diplomatie des villes-monde. A l'occasion de nombreux déplacements internationaux, notamment à l'ONU et à la Maison Blanche, ils ont démontré que la voix des villes est prépondérante pour répondre aux enjeux du XXIe siècle.



Les chiffres clés

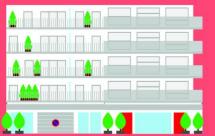






Plus de 70 associations de commerçants et d'artisans soutenues par Paris

10 000 logements dont 7141 logements sociaux en 2014







BUDGET 10 milliards d'investissement votés pour Paris























2268 contributions pour la modification du PLU

URBANISME

BUDGET

0% d'augmentation d'impôts entre 2014 et 2015





COMMERCES commerces alimentaires ouverts depuis septembre 2013



